

PROCÈS-VERBAUX DES DÉLIBÉRATIONS

CHAMBRE DES COMMUNES,

CANADA,

SALLE DE COMITÉ N° 429,

VENDREDI le 17 février 1928.

Le Comité spécial des pensions et problèmes des anciens combattants se réunit à onze heures du matin dans le but de s'organiser.

Membres présents: Messieurs Adshead, Black (Yukon), Fiset (Sir Eugène), Gershaw, Hepburn, Ilsley, McLean (Melfort), MacLaren, McPherson, Power, Sanderson, Speakman et Thorson, 13.

L'honorable J. H. King, ministre, est aussi présent.

Présent: M. F. L. Barrow, représentant le Conseil exécutif fédéral de la Légion canadienne de la *British Empire Service League*.

Sur motion de Sir Eugène Fiset, M. Power est élu président du Comité.

Sur motion de M. Thorson, M. McPherson est élu vice-président.

Le président donne lecture de l'ordre de renvoi. Le Comité, fait-il remarquer, devra obtenir de la Chambre certains pouvoirs qui ne sont pas énoncés dans l'ordre de renvoi. En conséquence, M. Speakman propose qu'un rapport soit transmis à la Chambre recommandant qu'il soit permis au Comité de citer des personnes, de requérir des documents et archives, d'interroger des témoins, d'imprimer de jour en jour les délibérations et les témoignages que ce Comité pourra ordonner pour l'usage de ses membres et de ceux de la Chambre, et de faire rapport de temps à autre. La motion est adoptée.

M. Thorson propose que le Comité obtienne la permission de faire imprimer de jour en jour 400 exemplaires des procès-verbaux des délibérations et des témoignages. La motion est adoptée.

L'honorable J. H. King adressa la parole au Comité, et donna des explications sur les arrêtés en conseil qu'il avait déposés en Chambre la veille concernant les problèmes des soldats. Il ajouta également qu'il avait eu des entrevues avec les représentants de la Légion canadienne, et que ces derniers étaient arrivés à des conclusions qu'ils avaient formulées en résolutions; lesquelles seraient soumises au Comité, espérait-il. D'autres résolutions suivraient. Il laissa entendre qu'un bill apportant des modifications à certains articles de la Loi des pensions serait présenté en Chambre sous peu, et qu'on le référerait au Comité. Il nous dit aussi que d'autres associations de soldats voudraient très probablement se faire entendre, particulièrement l'Association des mutilés, les vétérans des armées de terre et de mer, et les vétérans tuberculeux.

Sir Eugène Fiset, parlant des besoins du Comité, suggéra que l'on fournisse aux membres du Comité des exemplaires de la Loi des pensions et des modifications qui y ont été apportées, aussi les rapports des comités antérieures semblables, si possible. Le président attira l'attention du greffier sur ces demandes.

Appelé, M. Barrow, exprime sa satisfaction à propos du personnel du Comité. Il fait allusion aux résolutions adoptées à la convention de Winnipeg et rédigées